

COMMENT LA SCIENTOLOGIE RÉAGIT-ELLE ENVERS LES PERSONNES QUI LA CRITIQUENT ?

La Scientologie recherche toujours le dialogue. En dernier recours seulement, si ses droits sont menacés, l'Église fait appel à la justice pour protéger ses droits. Toute affirmation contraire provient sans exception d'individus qui défendent des intérêts particuliers. L'un d'eux, qui est apparu à la télévision et a été accueilli dans ce pays par des personnalités officielles intolérantes, est entièrement financé par des gens qui ont attaqué l'Église en justice. Ce fait n'a été mentionné ni par l'émission de télévision, ni par ces personnalités.

Un ancien membre, Vicki Aznaran, après avoir intenté un procès à l'Église, a reconnu par la suite que les ex-membres utilisaient une stratégie de fabrication de fausses accusations afin d'influencer les juges et les jurés contre l'Église.

Il n'est pas rare que les individus qui attaquent l'Église en justice fabriquent de fausses allégations pour renforcer leur plainte. Sans exception, les affirmations fabriquées sont peu précises, prennent la forme d'allusions malveillantes destinées à influencer les tribunaux contre l'Église. Du fait de leur caractère général, il est difficile à l'Église de répondre de façon adéquate. L'Église travaille avec le système judiciaire pour corriger ces mensonges et, de fait, aucune de ces affirmations sans fondement n'a résisté devant un tribunal.

Ceux qui, en France, ont repris de telles allégations, citent des événements supposés, souvent situés aux États-Unis, à propos desquels ils n'ont pas d'information directe. L'Église fait appel à des avocats dont l'intégrité ne peut être mise en doute, en France comme aux États Unis, et ceux-ci confirment que les responsables de l'Église ne leur ont jamais demandé d'accomplir des actes contraires à l'éthique de leur profession.

M. Earle C. Cooley, par exemple, est membre de l'American College of Trial Lawyers et a été conseiller aux nominations judiciaires du gouverneur du Massachusetts de 1983 à 1987. Il a été aussi membre de la Commission du chef de la justice sur l'avenir

des tribunaux du Massachusetts, de 1992 jusqu'à la fin des travaux et à la remise du rapport de cette Commission. Il est administrateur de l'Université de Boston depuis 1974 et président de son conseil d'administration depuis 1994. Son nom est cité dans le bottin des meilleurs avocats d'Amérique (Best Lawyers in America), dans la catégorie litiges commerciaux et défense pénale.

Avocat au pénal depuis 42 ans, M. Cooley défend les Églises de Scientologie depuis 17 ans. En octobre 1999, il a déclaré : *“D'après mon expérience, les parties adverses ont employé cyniquement et sans relâche des tactiques indignes, portant de fausses accusations contre les scientologues et les Églises de Scientologie, leurs dirigeants, les membres du personnel et contre moi, personnellement. Je travaille en étroite collaboration avec les dirigeants et le personnel de l'Église, à la fois sur des dossiers de défense et sur des plaintes déposées par nous. Pendant tout ce temps, aucun d'entre eux ne m'a jamais suggéré d'accomplir un acte illégal ou contraire à l'éthique, et je n'en ai pas commis.*

En particulier, dans le cadre de mon activité, je n'ai jamais utilisé un procès comme moyen de harcèlement, ou employé des méthodes illégales ou contraires à l'éthique pour contrecarrer ou manipuler le système judiciaire, ou avancé un quelconque argument, une défense ou une allégation dont nous ne pensions pas qu'ils étaient largement prouvés par des faits et conformes à la loi.”

“J'ai 67 ans et j'arrive à la fin de ma carrière d'avocat. Je suis fier, et je le serai jusqu'au bout, d'avoir eu l'opportunité de travailler en tant qu'avocat des Églises de Scientologie et d'avoir travaillé avec leurs dirigeants et leur personnel au cours de procès et lors de la préparation des affaires.”

1 since my staff duties included responsibilities regarding certain
2 areas of litigation.

3 4. Thus, having participated in Scientology litigation
4 both as a Church executive and as a litigant against the Church,
5 I bring two distinct, but related, perspectives to this
6 declaration from my personal knowledge and observation. First,
7 at the time my husband and I brought our own suit I understood
8 that the legal system could be used to pursue my position.
9 Later, upon having sued various Scientology churches and having
10 allied myself with other litigants and their counsel suing
11 Scientology churches, I observed first hand the ways in which the
12 legal system is successfully used by litigants and counsel
13 opposing the Church.

14 5. The fundamental premise upon which the Church's
15 adversaries and their lawyers operate is the likelihood that
16 courts and juries are willing to believe any allegation made
17 against the Church by a former member, without regard to
18 plausibility, contrary evidence or the true facts. That concept
19 was most succinctly expressed, on videotape, by anti-Scientology
20 litigant, Gerald Armstrong, when he stated that a lack of
21 documents or evidence was no impediment to litigating against the
22 Church when the litigant can "just allege it." The active
23 pursuit of that litigation approach has now led to the formation
24 of a small group of disaffected Scientologists who are now
25 employed by an even smaller number of attorneys who are making a
26 practice of litigating against the Church. This stable of
27 witnesses can be relied upon to furnish "corroboration" for any
28 allegation which an attorney wishes to make against the Church in

(...)

5- Le principe de base sur lequel les adversaires de l'Église et leurs avocats opèrent est la probabilité que les tribunaux et les jurés sont prêts à croire n'importe quelle allégation faite contre l'Église par un ancien membre (...) Ce concept a été exprimé de la façon la plus succincte sur un enregistrement vidéo, par l'ancien membre de l'Église Gerald Armstrong, quand il a déclaré qu'une absence de documents ou de preuves ne constituait pas un obstacle pour intenter des poursuites à l'encontre de l'Église et qu'il suffit de le prétendre (...)

6- Il est bien connu que ce sont les avocats qui ont dicté le contenu des témoignages faits sur l'honneur par les anciens scientologues (...) parce que la tactique s'est avérée si efficace pour influencer les tribunaux et les jurés contre l'Église.

1 pleadings, and deposition, in affidavits, and ultimately in trial
2 testimony.
3 6. The abusive device most consistently utilized by
4 litigants and counsel adverse to the Church occurs in connection
5 with the filing of declarations or affidavits. It is common
6 knowledge among the stable of disaffected ex-Scientologists who
7 supply such sworn statements that the attorneys dictate the
8 desired content of such testimony with the primary, often sole,
9 purpose of presenting inflammatory accusations that prejudice the
10 Church in the eyes of the court. In such declarations or
11 affidavits, context, the truth, and relevance to the issues in
12 the case are disregarded altogether. As time has passed and this
13 technique has evolved, anti-Church litigants and their counsel
14 have become more and more emboldened in making such declarations
15 and affidavits because the tactic has proven to be so effective
16 in poisoning courts and juries against the Church.
17 7. The most common and probably the most devastating
18 manifestation of this tactic is the use of allegations concerning
19 the so-called "Fair Game" policy of the Church. The term "Fair
20 Game" has been misrepresented and repeatedly used by the Church's
21 litigation adversaries as a means to create prejudice against the
22 Church. To accomplish that end, counsel fashions a declaration
23 in which the witness identifies an ugly event -- real, imagined,
24 or just plain invented -- and then alleges that it was a
25 deliberate act which was committed by the Church. The idea is to
26 create the false impression that the Church is committing acts of
27 retribution in pursuit of "Fair Game."

(...)

Au fur et à mesure que le temps est passé et que cette technique a évolué, ceux qui font des procès à la Scientologie et leurs avocats ont été de plus en plus encouragés à faire de telles déclarations et de tels témoignages parce que la tactique a prouvé qu'elle était très efficace pour réveiller l'hostilité des tribunaux et des jurys contre la Scientologie. (...)

"Fair Game" tactic

1 exists only as a litigation tactic employed against the Church.

2 I declare under the penalty of perjury under the laws of the
3 United States of America, and under the laws of each individual
4 state thereof, including the laws of the states of California and
5 Texas, that the foregoing is true and correct.

6 Executed this 19th day of May, 1994 in Dallas, Texas.

7
8 
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

VICKI J. AZNAR